



## Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2023

le 27 avril à 19h à la Grand-Rue 14

### 1. Accueil et prière

La présidente salue M. le curé, M. le prévôt, les personnes présentes et ses collègues du conseil.

Cette assemblée a été convoquée régulièrement, conformément aux Statuts, par la Feuille Officielle, la feuille dominicale et le site.

Elle remercie M. le curé Philippe Blanc de placer cette séance sous la protection divine.

Elle se permet de rappeler que seuls les paroissiens de St-Nicolas/St-Paul et Bourguillon ont droit de vote, ceux-ci ont reçu un carton de couleur afin de faciliter le travail du scrutateur

1 scrutateur est nommé : Mme Kastellane

Se sont excusés : Mme Françoise Magne, Mme Isabelle Mauron, M. Olivier Panchaud, M. Etienne Hamoir, M. David Krienbuhl, Mme Véronika Havran.

### 2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Accueil, prière
2. Approbation de l'ordre du jour et nomination des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
4. Rapport annuel du conseil de paroisse
5. Rapport sur les travaux effectués et à venir
6. Comptes 2022, approbation / Budget 2023, adoption  
Présentation des comptes 2022 et budget 2023 de l'Unité pastorale Notre-Dame
7. Élection des membres de la commission financière pour la nouvelle législature (2023-2028)

8. Fixation des coefficients d'impôts paroissiaux (dès le 1er janvier 2024)
  - Personnes morales (inchangé)
  - Personnes physique (baisse de 7% à 6%, resp. de 20% à 18%)
9. Association des paroisses du décanat de Fribourg
  - Discussion et approbation des statuts
10. Rapports pastoraux (francophone et alémanique)
11. Nomination des candidats au poste de délégués de l'UP Notre Dame aux l'assemblées de la CEC pour la nouvelle législature (2023-2028)
12. Divers

Il est approuvé à l'unanimité.

### **3. Approbation du procès-verbal de l'AG 2022**

Selon notre habitude, le procès-verbal n'est pas lu. Il a été mis à votre disposition dans les cures depuis quelques semaines, ainsi que sur le site de la paroisse.

Pas de question, il est approuvé à l'unanimité.

### **4. Rapport du conseil de paroisse**

La présidente dit qu'elle sera brève car cette assemblée, dernière de la législature, est chargée. Des informations et des précisions vous seront données lors des différents points que nous allons voir.

Elle souligne tout de même que le projet d'Association les a beaucoup occupé. Ils vont présenter le fruit de leur travail et ce sera aux paroissiens de décider s'ils les soutiennent dans cette nouvelle façon plus collaborative de proposer la pastorale.

En octobre, le conseil a engagé Mme Marilyne Andrey-Uldry comme secrétaire du conseil.

Fin 2022, après 20 ans au service de notre paroisse, Mme Maria Vullo a donné sa démission. Il la remercie chaleureusement pour cette fidélité, elle a été d'une aide précieuse dans des moments compliqués grâce à une étroite collaboration.

Suite à la mise au concours du poste et à différentes étapes, Mme Andrey, dont c'est la formation, a accepté d'occuper aussi le poste de caissière-comptable, tâche qu'elle assure depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

La collaboration a commencé sur les chapeaux de roues. En effet, elle pensait pouvoir compter sur les conseils de Mme Vullo pour la reprise. Malheureusement, celle-ci a été atteinte dans sa santé. Elle lui souhaite un prompt et total rétablissement.

Elle termine par : si nous pouvons continuer à faire vivre nos communautés, si l'esprit de notre Foi continue à nous guider, c'est grâce à vous : bénévoles, collaboratrices et collaborateurs, prêtres et agents pastoraux et vous, paroissiennes et paroissiens. MERCI.

La présidente passe la parole à notre curé pour la pastorale puisqu'il doit se rendre à l'assemblée paroissiale de St-Pierre qui commence dans une heure.

### **M. le curé Philippe Blanc :**

Tout d'abord, quelques informations générales :

L'équipe pastorale est constituée actuellement de 34 personnes (dont 7 prêtres et 2 diacres) avec l'arrivée il y a quelques mois de M. le prévôt Jean-Jacques Martin. Grâce au Pôle pastorale missionnaire, il y a plus de souplesse pour l'ensemble des 8 paroisses.

Au Schoenberg, il est proposé aux enfants des activités 2 après-midis par semaine pendant les vacances.

En 2022, il y avait 6'450 paroissiens et il y a eu :

- 45 batêmes,
- 42 1ère communion,
- 6 mariages
- 35 funérailles. Un tiers des personnes décédées n'ont pas demandé de célébration religieuse.
- 112 personnes ont décidé de quitter l'Eglise Catholique (31 complètes, 12 partielles)
- 4 entrées dans l'Eglise Catholique.

Au Schoenberg, il est proposé aux enfants des activités 2 après-midis par semaine pendant les vacances.

Il nous dit que dans le doute et l'angoisse, il faut une église en croissance. Jésus est venu pour la vie et il faut du renouveau dans nos communautés.

Le Papa François aimerait faire redécouvrir à tous que l'Appel est une grâce. Que les jeunes de notre paroisse entendent cet appel.

D'autre part, il souligne que nous votons les statuts de la nouvelle association des paroisses, et que c'est un vote important.

Mme Ducrot aimerait un petit livret regroupant toutes ces modifications car il y a beaucoup de termes nouveaux. Cela aiderait à avoir une vision globale : Décanat, Pôle, paroisse, UP...

V Murith répond qu'il faut d'abord finaliser l'Association et quand ces statuts seront approuvés, les équipes pourront mettre sur papier la nouvelle structure.

Mme Kastellane souligne que la cure St-Nicolas est à l'abandon !

C Blanc répond que non, il y a déjà le nouveau prévôt JJ Martin, bien d'autres paroisses n'ont plus de curé. Il aime à rappeler que sur le canton de Fribourg, 60 % des prêtres sont d'origine étrangères.

V Murith ajoute que la présence d'un curé à la cure compte, mais que malheureusement, ils ne sont pas au pluriel.

Mme Kastellane : Que devient la cure dans ce cas-là ?

V Murith dit qu'ils espèrent qu'à la rentrée un curé viendra s'y installer, mais qu'il n'y a pas d'information assez précise pour l'instant. La cure est grande mais 1 seul curé peut y habiter. De plus maintenant, les prêtres aiment mieux vivre en communauté.

## 5. Bâtiments

La présidente passe la parole à M. André Schenker, responsable des bâtiments. Il explique, dans l'ordre d'exécution, à l'aide de diapositives, divers travaux exécutés durant l'année à St-Paul et à St-Nicolas.

Travaux réalisés :

- Réparation et remplacement des tubulures de postage en plomb du Positif IV de l'orgue Mooser de la cathédrale Saint-Nicolas.
- Introduction du chauffage à distance (CAD) pour la cure St-Nicolas (novembre 2022)
- Travaux de requalification du Bourg en lien avec la cure et la cathédrale Saint-Nicolas en cours. Abaissement de la chaussée d'env. 30 cm devant la chapelle mortuaire et la cure. Pavage en cours autour de la cathédrale
- Réfection de toutes les chaises de l'église Saint-Paul
- Mise en place de la nouvelle icône de Saint-Paul dans notre église du Schoenberg
- Mise en place de la statue de la Vierge et déplacement des lumignons
- Réfection de la tablette des vitraux de l'église St-Paul

Travaux prévus en 2023-2024 :

- Une nouvelle brochure sur la chapelle du St-Sépulcre.
- Amélioration de la chapelle mortuaire suites aux travaux dans la rue et l'introduction pour le chauffage à distance.
- Participation de la Paroisse au projet d'un nouvel éclairage pour la cathédrale (en coordination avec l'Etat de Fribourg)
- Diverses réparations pour nos salles paroissiales de la Grand-Rue 14
- Changement de notre centrale téléphonique à la cure
- Contrôle des canalisations du Centre St-Paul
- Etude pour la mise en place de la cloche des Sœurs du Bon Pasteur
- Etude pour le nettoyage des façades de l'église

Mme Bertsch demande si l'on repeint en blanc cela reviendra sale. A Schenker dit que c'est un béton, on ne peut pas peindre du béton, on ne peut que le nettoyer.

## **6. Comptes 2022 et budget 2023, comptes et budget de l'UP. Rapport de la commission financière. Approbation.**

En l'absence pour des raisons professionnelles de O Panchaud, responsable des finances, la présidente présente le document.

Elle souligne que pour les comptes 2022, nous avons un important bénéfice de CHF 945'617,08 alors qu'une perte de CHF 32'252, 45 était annoncé. Ce très bon résultat est dû à un versement supplémentaire de CHF 700'000.- du BIP (*expliquer dissolution de la réserve et surplus*). Pour 2023, le versement annoncé sera de CHF 700'000.-. Dans ce bon résultat il faut aussi tenir compte d'un solde d'impôts personnes physique 2022 relativement important.

Pour le budget, vous constatez une perte annoncée de CHF 65'718.-. Et cette fois, nous avons élaboré ce budget avec prudence car la commune nous annonce une diminution de revenu sur les personnes physiques de CHF 350'000.- à 380'000.-.

Notre participation à l'UP est de CHF 508'734.-, soit un peu inférieur à 2022. Et notre participation au Seelsorgeverband est de CHF 271'152.- (*réserve plus augmentation des salaires*)

Elle développe aussi les points suivants : Fonds chœur-mixte - Sentier de l'abbé Bovet - brochure Saint Sépulcre - adaptation au renchérissement et augmentation de salaire (3%) - soutien au Liban - fond-COVID - quêtes - sorties.

Il n'y a pas de question pour les comptes.

Elle présente maintenant le budget UP qui est inclus dans le nôtre. Celui-ci est élaboré en collaboration avec l'EP et cette année avec aussi l'UPSJ.

Mme Kastellane Pour l'Ukraine, ?

V Murith informe que du matériel leur a été envoyé au début du conflit, maintenant les paroisses sont moins sollicitées mais qu'il y a encore des quêtes comme celle du jeudi Saint.

Mme Ducrot trouve dommage qu'il n'y est pas assez de communication pour les soutiens de projet. On devrait en parler plus.

V Murith répond que c'est pour cela qu'il faut venir à l'AG. Les paroissiens doivent prendre conscience qu'il n'y a pas que des salaires ou des frais administratifs avec leurs impôts. Toutefois, le conseil peut essayer d'être plus communicant.

La présidente passe la parole au représentant de la commission financière M. Sacerdoti qui nous donne lecture du rapport.

Nous passons au vote pour les comptes 2022:

<b>VOTE</b>	<b>14</b>	<b>OUI</b>	<b>0</b>	<b>NON</b>	<b>6</b>	<b>ABSTENTION</b>
-------------	-----------	------------	----------	------------	----------	-------------------

Nous passons au vote pour le budget 2023:

<b>VOTE</b>	<b>14</b>	<b>OUI</b>	<b>0</b>	<b>NON</b>	<b>6</b>	<b>ABSTENTION</b>
-------------	-----------	------------	----------	------------	----------	-------------------

La présidente remercie ces collègues du Conseil ainsi qu'à l'équipe pastorale pour leur confiance et leur soutien. Elle remercie également chaleureusement la commission financière avec laquelle ils travaillent étroitement.

Elle termine en disant qu'ils sont conscients que leur rôle principal est de soutenir la pastorale. Mais pour cela il faut une bonne administration, ce qu'ils essayent de faire. Leur gestion ne serait pas bonne s'ils n'y ajoutaient pas la Foi qui les amène et confirme leur mission. La collaboration entre chacun est donc très importante. Avec écoute et respect, avec la reconnaissance du travail et de l'engagement de chacune et chacun.

M. Clément demande si c'est vraiment nécessaire de mettre les feuilles dominicales sur papier glacé. Cela ferait des économies.

V Murith dit que les feuilles dominicales est un outil que les gens apprécient. Ph Blanc ajoute que c'est plus lisible en couleur. T Schüler termine en disant que les copies couleurs et le papier glacé ne sont pas plus chers.

## 7. Election des membres de la Comm Financière pour la nouvelle législature.

Les 3 membres actuels, M. Sacerdoti, M. Hamoir et M. Krienbuhl se représentent.

VOTE            14    OUI                    0    NON                    6    ABSTENTION

## 8. Fixation des coefficients d'impôts dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024

Proposition de baisser le taux les personnes physiques :

- Sur le revenu de 7 % à 6 %
- Sur la fortune de 20 % à 18 %

Présentation de l'argumentaire et du préavis de la commission financière par M. Sacerdoti qui est plutôt négatif.

Mme Ducrot dit qu'il est urgent de s'ajuster aux autres paroisses.

JJ Martin propose de dire le résultat des autres paroisses. Finalement, il est décidé de pas savoir les votes des autres paroisses.

VOTE            10    OUI                    2    NON                    7    ABSTENTION

V Murith informe après le vote que toutes les paroisses ont dit oui sauf la paroisse St-Jean qui n'a pas encore eu son assemblée générale.

## 9. Association des paroisses

Elle passe la parole à M. Bugnon pour la présentation du projet et la lecture des statuts. Comme dit en ouverture, ces statuts ont demandés une année de travail. Ils sont approuvés par la CEC.

Pour revenir un peu sur l'historique, les EP et les conseils des 8 paroisses nos deux UP ont constaté que certaines choses se faisaient en doublon et qu'on perdait du temps sur quelques projets. L'idée est donc de mettre les compétences en commun et d'améliorer l'efficacité afin d'aller vers une meilleure pastorale et d'éviter trop d'administratif.

Comme première étape par exemple, ils ont centralisé le versement des salaires des catéchistes. La Confirmation se fait depuis plusieurs années au niveau décanal. Il y a aussi la pastorale des funérailles.

V Murith précise qu'ils vont élaborer rapidement une autre clé de répartition que le nombre de messes dans chaque paroisse.

Mme Ducrot demande pourquoi la paroisse a 2 entités ?

Ph Blanc répond que la paroisse a 2 communautés bien distinct, St-Nicolas et St-Paul.

Mme Kastellane demande : il n'y aura donc plus d'UP ?

Ph Blanc dit qu'à terme oui. Car pour l'instant, on parle 4 fois des mêmes choses et l'on perd beaucoup de temps et d'énergie.

VOTE            19    OUI            0    NON            ABSTENTION

## 10. Rapports pastoraux

### M. le prévôt Jean-Jacques Martin

Il propose de créer aussi un conseil de communauté à St-Nicolas (il y en a déjà un à St-Paul) et lance un appel à toutes personnes qui s'y intéresseraient, peuvent s'inscrire auprès de lui.

Il a aussi rencontré le groupe de lecteurs pour améliorer l'organisation et les absences.

Elle passe la parole à M le curé Ludovic Nobel pour la partie alémanique.

Il commence avec quelques chiffres. Il y a 3700 fidèles dont 1'200 de STN/STP

Il souligne 3 points qu'ils ont mis en avant durant l'année :

la diaconie avec :

- le soutien aux Ukraine (informatique, cours d'appui, un jardin)
- refaire le lien avec les aînés en allant vers eux en demandant leurs besoin, les rencontrer lors de leur 80 ans.
- les réfugiés et enfants de réfugiés les passereaux

la liturgie avec 3 lieux :

- le Schönenberg,
- le Christ Roi,
- l'église Ste-Thérèse pour être mieux situé

Avec une question : La liturgie est-elle adaptée à la vie d'aujourd'hui ?

la communication avec :

- le bulletin de paroisse,
- le site internet
- maintenant un compte Instagram pour toucher plus précisément les jeunes.

Il termine avec des remerciements pour les manifestations partagées, les locaux mis à disposition, les célébrations communes et nous souhaite une année heureuse et pour tous les pays en guerre une paix proche.

## 11. Nomination des candidats au poste de délégués de l'UPND aux l'assemblées de la CEC pour la nouvelle législature

Deux candidats sont présentés par M Bugnon, il s'agit de V Murith et Th Schüler pour 5 ans.

VOTE            16    OUI            0    NON            3    ABSTENTION

La présidente passe la parole à Walter Buchs pour la présentation du délégué alémanique.

Walter Buchs dit qu'il a représenté L'UP pendant ces 5 dernières années donc pas de candidat pour la partie alémanique car la Paroisse du Christ Roi a proposé Hans Rahm

## 12.Divers

Mme Bertsch se demande quelle est cette liste qu'elle a signée il y a quelque temps. V Murith lui répond qu'en signant cette liste, elle soutient les personnes qui se présentent à l'élection de conseiller de paroisse. Elle explique que oui ils sont anciens mais qu'il est difficile que trouver de nouveaux bras.

Mme Bertsch ne comprend pas qu'on lui ait interdit d'utiliser une salle pour les devoirs surveillés à St-Paul.

V Murith lui explique que cette salle est une salle de conférence et qu'elle doit rester propre et praticable. Le soir où le conseil y a siégé, elle était sale et les tables démontées et branlantes. Ils ont donc demandé au concierge que les enfants, faisant les devoirs surveillés dans cette salle ne mangent pas à l'intérieur, qu'ils aient des sous-mains et qu'elle soit nettoyée.

Mme Bertsch trouve qu'ils auraient pu venir discuter face à face, qu'ils sont les bienvenues pour communiquer et faire connaissance.

Mme Ducrot dit qu'il y a un risque qu'ils mettent de la distance entre les fidèles et l'administration.

V Murith explique qu'elle n'a pas le temps de rencontrer tout le monde et que lien et les discussions doivent se faire par les agents pastoraux. T Schüler s'excuse et qu'ils feront tout leur possible pour mieux communiquer et trouver des solutions.

Mme Marianne Paule remercie la présidente et tout son conseil de paroisse pour leur travail, elle sait que derrière tout ce qui a été présenté ce soir il y a un travail énorme.

Comme il n'y a plus d'autres questions, la présidente termine en remerciant M. le prévôt, M. le curé, les prêtres et les membres de l'EP ainsi que ses collègues du Conseil de paroisse pour leur précieuse collaboration. Elle remercie également la commission financière.

Elle remercie également les paroissiennes et paroissiens présents, pour leurs interpellations qui les font avancer et leur confiance qui les motive. Ils mettront tout en œuvre pour en être digne et leur présence est pour eux une marque importante de reconnaissance.

Elle remercie enfin le personnel de St-Nicolas, particulièrement les sacristains, Mme Aviola qui a préparé l'apéritif qui suit, les secrétaires pour les préparations de dernières minutes.

L'Assemblée se termine à 21h 35.

Etabli à Fribourg, le 3 mai 2023

Valentine Murtih  
Présidente

Marilyne Andrey  
secrétaire de paroisse